

Madame Maria Suzette PIRES
Représentante des Usagers
Hôpital Henri Mondor

Le 7 mars 2011

À Monsieur le Ministre
du Travail, de l'Emploi et de la Santé

Copie à :
Monsieur Claude EVIN, Directeur de l'A.R.S.
Madame FAUGERE, Directrice de l'A.P. - H.P.
Coordination des syndicats de l'Hôpital H. Mondor

Monsieur le Ministre,

je m'exprime ici en tant que représentante des usagers de l'Hôpital Henri Mondor.

Vous envisagez la fermeture de l'unité de chirurgie cardiaque de l'Hôpital Henri Mondor de Créteil.

Je me permets de rappeler quelques points qui nous semblent des évidences.

L'Hôpital Henri Mondor, très bien desservi sur le plan des transports, se trouve dans l'axe des régions Sud Est de la banlieue. Il dessert ainsi les départements du Val de Marne, de l'Essonne, de la Seine et Marne et de la région de l'Aube.

Fermer ce service signifierait que l'unité la plus proche serait la Pitié Salpêtrière, dans Paris Intra-Muros.

Cet éloignement est trop important! Prendre une telle décision serait condamner les malades de la banlieue sud-est à prendre des risques inconsidérés... Nous devons pouvoir bénéficier de soins de qualité à proximité de notre lieu de vie. En cas d'urgence, comme vous le savez, le temps est limité.

C'est pour cela que nous Usagers de l'hôpital, nous apportons notre soutien aux Élus de la Région, à la coordination des Syndicats de l'hôpital Henri Mondor, au comité médical, à la Faculté de Médecine ainsi qu'à l'Université Paris XII.

En tant que Représentante des Usagers de l'Hôpital je vous demande de prendre en considération nos remarques et nos difficultés.

Maria Suzette PIRES

